

12 septembre 2016 - Seul le prononcé fait foi <u>Télécharger le .pdf</u>

Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur la politique du gouvernement en faveur de la formation professionnelle et de l'emploi, à Montignyle-Bretonneux le 12 septembre 2016.

Mesdames les ministres,

Monsieur le président du conseil départemental,

Monsieur le maire,

Monsieur le directeur général de Pôle emploi,

Mesdames, Messieurs qui nous accueillez ici dans cet institut qui montre sa qualité, Mesdames et Messieurs les stagiaires qui montrez aussi que vous voulez suivre une nouvelle qualification, prendre une nouvelle orientation et trouver le plus rapidement possible un emploi, C'est le sens de ma visite ici et je veux remercier les dirigeants d'IFOCOP, à la fois pour leur accueil mais surtout pour la mission vous effectuez que les uns et les autres pour donner de nouvelles chances à des salariés. Des salariés qui attendent de nous que nous puissions leur offrir une formation de qualité qui débouche sur un emploi également meilleur que celui qu'ils pouvaient occuper précédemment.

Ma visite s'inscrit donc dans le cadre du Plan 500 000 formations. Je voulais faire de ce programme un grand enjeu, c'est-à-dire doubler le nombre de demandeurs d'emploi qui étaient en formation, de façon à ce qu'ils puissent être sûrs que le temps qui, hélas leur est donné pour trouver un nouvel emploi puisse être le plus utile possible et qu'existe-t-il de plus utile qu'une formation qualifiante?

Ce Plan répond à une exigence économique qui est de permettre à des entreprises de pouvoir recruter des personnes formées et bien formées, une exigence sociale qui est de permettre à des femmes, à des hommes qui veulent travailler de trouver un emploi, donc un salaire et l'occasion de pouvoir réussir leur vie. Mais également une exigence morale parce que comment comprendre qu'il y ait des entreprises qui cherchent des salariés avec des qualifications et qu'il y ait des hommes et des femmes qui sont disponibles et ne trouvent pas d'emploi ?

Il y a des réalités qui font tout de même mal. Le chômage touche prioritairement les moins qualifiés, c'est-à-dire ceux ou celles qui sont déjà les plus exposés, les plus vulnérables. Deux millions de chômeurs ont un niveau inférieur au bac et 600 000 ont un diplôme inférieur à un CAP. Ce n'est pas la seule explication de leur situation mais c'est une des explications qui permet de comprendre pourquoi ils restent aussi longtemps au chômage. Quel est donc notre devoir ? C'est d'offrir à des personnes qui ont pu être mal orientées, sorties trop tôt du système scolaire, victimes de licenciement, d'avoir une formation et une formation qui puisse être la plus qualifiante possible. Or, en 2012, quand j'ai pris des responsabilités du pays, un demandeur d'emploi sur 10 seulement accédait chaque année à une formation. Un chômeur sur 10 se voyait proposer une formation. C'est deux fois moins que dans un pays que l'on cite souvent, l'Allemagne, et encore moins que ce qui se produit dans les pays scandinaves qui, c'est vrai, ont valeur d'exemple.

Alors pour répondre à cet enjeu qui est aussi une inégalité inacceptable, nous avons créé d'abord en 2013 les « formations prioritaires pour l'emploi », qui était liées à des métiers en tension, c'est-à-dire là où il v avait des besoins qui ne trouvaient pas satisfaction du côté des entreprises.

Ce Plan pour les formations prioritaires est monté en régime, 30 000 en 2013, 40 000 en 2014, 100 000 en 2015. Le bilan de cette opération, c'est que deux tiers des chômeurs qui en ont bénéficié ont pu trouver un emploi. Alors avec les ministres, avec le gouvernement, nous nous sommes dits : « ne serait-il pas possible, ne serait-il pas concevable que ce qui a déjà marché puisse prendre une ampleur encore plus grande et être proposé à encore davantage de demandeurs d'emploi ? ». C'est le Plan 500 000 formations, c'est-à-dire l'amplification, le déploiement d'une formule qui a fait ses preuves et le doublement de ce qui se faisait jusqu'à présent pour les chômeurs.

Je sais bien l'objection qui est immédiatement faite et je la comprends : est-ce que cela va être des formations pour attendre ? Est-ce que cela va être des formations pour sortir des demandeurs d'emploi des statistiques du chômage ? Ou est-ce que cela représente véritablement des opportunités pour les demandeurs d'emploi, des qualifications qui sont attendues des entreprises et un vrai accomplissement pour les stagiaires, une vraie satisfaction, le sentiment d'être véritablement encadrés, accompagnés, formés et ensuite utiles pour bénéficier du meilleur emploi possible ?

Nous avons veillé à ce qu'il y ait la mobilisation de tous pour atteindre cet objectif, qui est un objectif quantitatif et un objectif qualitatif. L'Etat bien sûr, Pôle Emploi, toutes les régions, les partenaires sociaux -c'est-à-dire les employeurs comme les salariés- à travers le Fonds de sécurisation des parcours professionnels, à travers la mobilisation de ce qui existe déjà en matière de financement. Et avec une ressource que l'Etat devait apporter, un milliard d'euros pour atteindre l'objectif de manière à ce qu'il puisse y avoir la réunion de toutes les bonnes volontés, avec une méthode simple : Pôle Emploi oriente les personnes en fonction de leur profil sur la base de diagnostics qui concernent à la fois les personnes mais aussi les débouchés professionnels dans chaque région, dans chaque bassin d'emploi. De manière à ce que tous ceux qui suivent une formation puissent être aussi sûrs qu'il est possible d'être dirigés vers un futur emploi et que les entreprises qui sont intéressées pour des recrutements puissent être sûres qu'elles vont avoir des personnels qui disposent de cette qualification. C'est exactement ce que vous faites ici à l'IFOCOP.

C'est pourquoi vous avez des taux de réussite aussi élevés parce que cela correspond à la fois à une bonne orientation de la part de Pôle Emploi, à une bonne formation -celle qui est dispensée ici- et en plus aux besoins des entreprises.

Cette réussite nous conduit à penser que dès lors qu'il s'agit d'un enjeu national, un enjeu humain, il est possible de rassembler toutes les bonnes volontés et de dépasser tous les clivages et c'est pourquoi nous avons pu emmener les régions, les partenaires sociaux au-delà de leurs sensibilités, vers cet enjeu de 500 000 formations supplémentaires pour les demandeurs d'emploi, les conduisant vers le marché du travail.

Où en sommes-nous aujourd'hui précisément ? D'abord, le dispositif est en place dans toutes les régions. Au niveau national, les inscriptions en formation ont très fortement progressé à partir du mois d'avril -j'avais annoncé ce plan au mois de janvier-. Il y a une hausse de 70% du nombre de personnes inscrites en formation de décembre 2015 à août 2016. Il y a donc bien cette poussée, cet engagement vers les formations. Au premier semestre, les entrées effectives en formation concernent 400 000 demandeurs d'emploi. Nous n'avons pas encore atteint l'objectif, mais nous avons commencé à franchir une étape très importante.

Sur ces 400 000 demandeurs d'emploi qui ont été concernés ou qui vont l'être -la plupart d'ailleurs vont l'être- près de 30% des bénéficiaires ont moins de 25 ans. Cela veut dire que ce sont souvent des jeunes qui sont sortis très prématurément du système scolaire ou qui ont suivi des études universitaires brillantes mais qui ne correspondaient pas à un débouché en tout cas immédiatement et qui, grâce à l'effort de formation, vont pouvoir être réorientés, requalifiés ou tout simplement revus dans leur parcours pour qu'ils puissent faire valoir une expérience nouvelle. Mais un quart des bénéficiaires de la formation concerne aussi les plus de 45 ans, c'est-à-dire celles et ceux qui ont pu être victimes de licenciements, ont été parfois dépassés par des niveaux de formation exigés et qui se retrouvent dans une grande incertitude pour la suite de

leurs parcours professionnels.

Il était donc très important d'orienter ce qu'on appelle à tort les « seniors », les salariés qui ont déjà eu une expérience de la vie professionnelle mais qui veulent avoir une nouvelle qualification et même une promotion. On sait que c'est souvent chez les plus jeunes et chez les plus de 50 ans qu'il y a les taux de chômage les plus importants, c'est donc vers ces personnes-là qu'il faut se tourner et le Plan 500 000 est d'abord dirigé vers les plus jeunes et les plus de 50 ans. La dynamique est lancée. Il va y avoir même de nouvelles formations qui seront proposées, toujours dans le cadre des 500 000, pour les métiers émergents, c'est-à-dire ceux du numérique -ici vous êtes particulièrement concernés- ou ceux de la transition énergétique. Vous savez combien il va falloir changer bon nombre de comportements dans les entreprises et cela va être là-encore des investissements nouveaux, des créations d'emplois tout à fait significatives mais qui exigent là encore des qualifications, des formations qui ne sont pas forcément dispensées aujourd'hui.

L'impératif, je l'ai dit, ce n'est pas simplement d'avoir le chiffre que j'ai fixé et qui sera atteint, celui des 500 000. L'impératif c'est que l'on puisse se dire que chacune des formations a été de qualité, qu'elle soit longue -ici 8 mois- ou qu'elle soit courte, cela peut arriver -4 mois-. Parce que pour certaines ou certains, il n'y a pas besoin de davantage mais chaque formation doit être adaptée à la situation du bénéficiaire et à son objectif professionnel et chaque formation doit également être conçue par rapport aux attentes des entreprises. Je veux remercier les entreprises qui s'associent à ce programme soit en accueillant des stagiaires. J'ai compris que pour les personnes en formation, le stage est très important et que s'il n'y a pas de stage, il n'y a pas de formation. Le rôle des entreprises, c'est donc aussi à travers les stages de pouvoir faire des prérecrutements, mais aussi de donner une chance à des jeunes ou des moins jeunes pour qu'ils puissent acquérir une expérience et ensuite être directement utiles sur le marché du travail. Je ne doute pas, parce que les chiffres m'ont été confirmés, que chaque personne ici aura bien son stage permettant d'avoir la validation ensuite du diplôme. La qualité de la formation est donc pour nous un impératif et d'ailleurs, les partenaires sociaux aussi bien les employeurs que les syndicats de salariés sont particulièrement vigilants. Je ne voudrais pas que l'on puisse avoir le moindre doute là-dessus, il n'y a pas de stage parking, il n'y a pas de formations qui seraient simplement des temps d'attente. Attente de quoi d'ailleurs ? Que l'économie se retourne ? Si l'économie -comme c'est le cas aujourd'hui- reprend, il y aura des besoins de recrutement, mais pour des personnels formés, pas pour des personnels qui sont sans qualification. Cette exigence est -je l'ai évoqué tout à l'heure- morale parce qu'on n'a pas le droit de dire à une personne « suivez une formation et puis nous verrons bien ce qui se passe après ». Il y a une forme de contrat entre Pôle Emploi ou l'Etat, les Régions et la personne en formation. Le contrat moral, ce n'est pas de garantir qu'il y aura un recrutement à la fin, mais c'est de dire que toutes les conditions sont réunies pour que l'embauche puisse être possible. Il y a aussi un contrat moral qui doit être passé avec les entreprises. On a soutenu qu'on fait en sorte d'accompagner pour qu'il y ait un coût du travail qui soit moins important et qu'il y ait des dispositifs de recrutement mais pour les employeurs, s'ils veulent être dans la compétition, il faut avoir des personnels formés et donc c'est leur intérêt, ce Plan 500 000, c'est d'ailleurs pourquoi les employeurs s'y sont associés.

Je voulais aussi souligner une avancée sociale qui est d'ailleurs contenue dans la loi Travail et qui a pu d'ores et déjà -j'allais dire presque par anticipation- être utilisée par un certain nombre de stagiaires et notamment dans le cadre de ce Plan 500 000 formations. C'est le compte personnel d'activité. Beaucoup de salariés ne savent pas qu'ils ont un compte personnel d'activité, d'ailleurs je peux les comprendre puisque cela vient d'être voté. Certains ne savent même pas qu'il y avait un compte personnel de formation qui était autrefois un droit individuel à la formation. Ce compte personnel d'activité va être capital, c'est le patrimoine de chaque salarié, un compte comme on peut en avoir ailleurs, parfois en espèces, parfois en droit de retraite. Là, il s'agit d'un compte qui va accumuler des droits tout au long de la carrière professionnelle, permettant à un salarié lorsqu'il connaît une promotion ou une évolution, parfois une rupture

professionnelle d'utiliser ce compte pour la formation, pour la qualification. Parfois pour changer complètement de secteur professionnel, parfois pour créer sa propre entreprise, parfois pour un engagement humanitaire, qu'importe la raison! C'est à ce salarié d'en décider et bien sûr de le faire en lien avec les entreprises et notamment l'employeur. Mais ce compte personnel d'activité suit le salarié même s'il change d'entreprise, même s'il change de secteur professionnel, même s'il change de région, c'est à lui, c'est son compte et il pourra ainsi en disposer. Il sera d'autant plus doté que les personnes n'auront pas eu de formation initiale comme pour finalement réparer une forme d'injustice, que ceux qui sont sortis tôt du système scolaire puissent avoir des droits supplémentaires pour pouvoir suivre des formations et comme ici, avoir la fierté de se dire que même en n'ayant pas le niveau du bac -comme c'est le cas de beaucoup de demandeurs d'emploi- on peut sortir de sa formation en ayant un niveau bac + 2 reconnu dans les conventions collectives et qui permettra de faire valoir là encore sa place, ses droits et également sa rémunération.

Le compte personnel d'activité est donc une grande réforme qui va durer, qui va aller bien audelà du temps que nous avons pris pour l'élaborer et qui va maintenant être un acquis social, mais un acquis vivant, un acquis qui transformera la vie au travail.

Je veux aussi saluer le rôle de ce qu'on appelle l'alternance. L'alternance, c'est quoi ? C'est de pouvoir avoir une formation théorique et une formation pratique : nous voulons développer cette méthode sur le plan de la formation initiale. Il y a l'apprentissage, mais l'alternance est très liée à la formation professionnelle -j'allais dire tout au long de la vie- être capable de passer d'un temps théorique à un temps pratique. S'il y a pas de la pratique, la théorie trouve ses limites, mais s'il n'y a pas la théorie, comment s'élever, comment s'améliorer ? L'alternance est donc un principe que nous voulons diffuser à l'ensemble des systèmes de formation. D'où l'importance, j'y reviens, des stages et des entreprises qui accueillent un certain nombre de nos demandeurs d'emploi en formation. L'État doit montrer l'exemple et c'est aussi ce qu'il fait à travers le développement de l'apprentissage

Ce que je pense de ce Plan 500 000 formations, c'est que lorsqu'on est unis sur l'essentiel, nous pouvons réussir, quand on est capable de se mobiliser, nous pouvons atteindre des résultats qu'on n'estimait même pas possibles au départ. Je me souviens quand j'ai annoncé ce Plan 500 000 formations supplémentaires, l'administration fait son travail et me disait : « 500 000, c'est peut-être beaucoup, est-ce qu'on arrivera à avoir autant de formations possibles ? Cela va coûter cher et puis est-ce que les acteurs sociaux vont se mobiliser ? Ne devrait-on pas avoir un objectif plus réduit ? » J'ai dit : « mais quand il y a autant de demandeurs d'emploi qui sont sans qualification, va-t-on réduire l'ambition et simplement continuer à faire ce qui aujourd'hui est regardé comme insupportable : des entreprises qui cherchent des salariés et des salariés qui cherchent des entreprises et qui n'arrivent pas à se rencontrer ? ».

Alors, il y a de nouvelles régions qui se sont constituées ? 13 grandes régions, elles se sont engagées et c'est bien qu'il en soit ainsi. De la même manière, même s'il peut y avoir des conflits, il peut y avoir des incompréhensions -on en a vu- tous les partenaires sociaux se sont également engagés dans ce Plan 500 000 formations, quelle que soit leur sensibilité. En même temps, former est nécessaire, c'est indispensable, mais faut-il qu'il y ait des emplois! C'est donc la même ambition qui me conduit à faire les choix en faveur du Pacte de responsabilité ou du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi, c'est la même démarche. Ce qu'il faut, c'est qu'il y ait plus d'emplois qui soient créés et pour qu'il y ait plus d'emplois créés, il faut qu'on accompagne les entreprises pour qu'elles puissent avoir la capacité d'investir, d'embaucher, de former, d'exporter et aussi de distribuer des salaires. D'où la politique que j'ai menée depuis la fin de l'année 2012 pour rétablir les comptes des entreprises. Elle n'est pas toujours facile à comprendre, mais en même temps c'est assez simple : si les entreprises vont mal, il est rare que les salariés aillent mieux.

En revanche, il faut que les entreprises qui vont aller mieux et qui vont mieux, puissent aussi récompenser et répartir les fruits du travail commun. Nous y sommes et la première façon d'être en contrepartie de ce que nous avons pu nous-mêmes proposer à travers le pacte de responsabilité, c'est l'emploi et c'est l'embauche. C'est ce qui a permis, dans un contexte

. coponicabilito, o cot i cimpio, et e cot i cimbaccino. o cot co qui a perimio, acino cimbolito.

nouveau, une reprise de la croissance et ce qui fait qu'aujourd'hui, 120 000 emplois privés ont pu être créés entre juin 2015 et juin 2016, 120 000 emplois nets supplémentaires. Il en faudra encore davantage mais c'était la première fois depuis très longtemps qu'il n'y avait pas eu autant de créations d'emplois dans le secteur privé.

Nous devons faire en sorte aussi d'améliorer encore les dispositifs d'embauche pour les PME. C'est pour cela que j'ai lancé le dispositif Embauche PME que je suis avec la ministre du Travail pratiquement toutes les semaines, pour ne pas dire tous les jours. Ce sont quand même 650 000 bénéficiaires de ce dispositif, qui concerne les PME mais aussi les salariés, quel que soit leur âge tous les demandeurs d'emploi. C'est la même idée : il faut se mobiliser. Il faut se mobiliser sur la formation, il faut se mobiliser pour la croissance, il faut se mobiliser pour la création d'emplois, il faut se mobiliser aussi pour défendre notre industrie. Il faut se mobiliser quand il y a des causes qui le justifient et quand il y a des grandes filières qui doivent être soutenues, nous devons nous engager.

En ce moment c'est le cas pour la filière ferroviaire avec ALSTOM. Nous devons -et j'ai donné cette direction- nous mobiliser pour qu'il y ait plus de commandes qui soient apportées et pour que cette entreprise puisse garder ses sites et, ce faisant, puisse être un fleuron de notre industrie. ALSTOM, à chaque fois que je me déplace à l'étranger, dans les plus grands pays émergents ou dans les pays même les plus développés, comme les Etats-Unis, signe des contrats et fait en sorte que la technologie française soit regardée comme la meilleure du monde, notamment dans l'industrie ferroviaire. Alors il faut qu'il en soit de même ici en France pour que nous puissions avoir des sites de production et pas simplement des ingénieurs -et c'est déjà très important- qui puissent valoriser notre technologie à l'étranger. Ce que j'ai fait pour ALSTOM à l'étranger, ALSTOM doit le faire aussi pour la France. Mais nous devons apporter des commandes et c'est le rôle de l'ensemble d'ailleurs des acteurs publics -Régions, entreprises de transport, SNCF, RATP- d'apporter de la commande, dans le cadre des marchés qui existent et qui doivent être respectés. Nous devons nous mobiliser pour les industries, les industries d'avenir, ici le numérique qui est particulièrement source de recrutement mais aussi des grands secteurs industriels comme ceux que nous connaissons.

Pour que nous puissions y parvenir, nous devons avoir des femmes et des hommes qui aient confiance dans l'avenir et ce qui m'a le plus impressionné aujourd'hui, c'est justement ce climat de confiance qui existait dans votre organisme de formation. Avoir des salariés, des futurs embauchés qui se disaient qu'ils étaient là et non pas simplement pour passer un temps de leur vie, mais pour leur permettre d'avoir une vie meilleure, d'avoir des formateurs qui transmettaient leur expérience en se disant avec fierté que tous ces jeunes, moins jeunes auraient un emploi demain et puis aussi de voir des entreprises qui s'engageaient. Quand on est capable d'une telle réussite pour la formation, on doit être capable de réussir pour l'ensemble de notre pays. Merci !